



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

#### Cinquantième session

Xiamen, Chine, 26-30 mars 2018

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

La session se tiendra à l'hôtel Wanda Realm North Bay, Chine  
du lundi 26 mars à 9h30 au vendredi 30 mars 2018

La réunion du groupe de travail sur la *Norme générale pour les additifs alimentaires*  
se tiendra, au même endroit, du vendredi 23 mars 2018 à 9 heures au samedi 24 mars 2018 à 18 heures.

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/FA 18/50/1
2	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires	CX/FA 18/50/2
3(a)	Questions d'intérêt découlant de la FAO et l'OMS et de la 84 <sup>e</sup> réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	CX/FA 18/50/3
3(b)	Avant-projet de normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la 84 <sup>e</sup> réunion du JECFA	CX/FA 18/50/4
	- Observations à l'étape 3	CX/FA 18/50/4 Add.1
4(a)	Confirmation et/ou révision des limites maximales des additifs alimentaires et les auxiliaires technologiques dans les normes Codex	CX/FA 18/50/5
4(b)	Alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires des normes de produits : rapport du Groupe de travail électronique sur l'alignement	CX/FA 18/50/6
5(a)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): rapport du Groupe de travail électronique sur la NGAA	CX/FA 18/50/7
5(b)	<i>Norme générale pour les additifs alimentaires</i> (NGAA): Propositions de nouvelles et /ou la révision des dispositions relatives aux additifs alimentaires (réponses à la CL 2017/47-FA)	CX/FA 18/50/8
5(c)	Document de discussion sur l'emploi des nitrates (INS 251, 252) et des nitrites (INS 249, 250)	CX/FA 18/50/9

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations, les ordres du jour et les rapports seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles.

Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour.

Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session. Page des Réunions et rapports – [CCFA50](#)

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
5(d)	Document de discussion sur l'utilisation des termes « non transformé » et « nature » dans la NGAA	CX/FA 18/50/10
6	Avant-projet de révision du <i>Système International de Numérotation</i> (SIN) des additifs alimentaires (CAC/GL 36-1989) - Observations à l'étape 3	CX/FA 18/50/11 CX/FA 18/50/11 Add.1
7	Proposition d'additions et de modifications à la Liste prioritaire des substances proposées pour évaluation par le JECFA (réponses à la CL 2017/48-FA)	CX/FA 18/50/12
8	Document de discussion sur les « Stratégies futures du CCFA »	CX/FA 18/50/13
9	Autres questions et travaux futurs	
10	Date et lieu de la prochaine session	
11	Adoption du projet de rapport	

### DOCUMENTS D'INFORMATION

Document d'information sur la NGAA	FA/50 INF/01
Document d'information sur les dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits	FA/50 INF/02

### NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**Point 4b) de l'ordre du jour:** le rapport du groupe de travail électronique sur l'alignement examinera : (i) les travaux sur l'alignement pour les normes sur le poisson restantes ; (ii) l'approche révisée de l'inclusion des normes de produits dans le Tableau 3 de la NGAA; l'alignement de la Norme pour certains fruits en conserve (CODEX STAN 319-2015) (annexes sur les poires en conserve et les ananas en conserve); et (iv) l'orientation destinée aux comités de produits sur l'alignement des dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits sur la NGAA.

**Point 5 de l'ordre du jour:** les documents énumérés au point 5 (a-b) de l'ordre du jour serviront de base à la discussion au sein du Groupe de travail physique sur la NGAA. Le rapport de ce groupe de travail sera disponible en tant que document de séance lors de la session et sera examiné sous ce point.

**Point 5a) de l'ordre du jour:** le rapport du groupe de travail électronique sur la NGAA examinera : (i) les réponses du CCPFV et du CCFO ; (ii) l'avant-projet de dispositions relatives aux esters de lutéine issus de *Tagetes Erecta* (SIN 161b(iii)) et à l'acide octénylsuccinique (OSA) gomme arabique modifiée (SIN 423) dans le Tableau 3; (iii) les dispositions relatives aux additifs alimentaires avec la note 22 dans la FC 09.2.5 (observations sur l'emploi dans la pâte à base de poisson fumé); (iv) la disposition pour le citrate trisodique (SIN 331(iii)) dans la FC 01.1.1 (observations sur le besoin technologique d'un niveau d'emploi numérique ou aux BPF); (v) les dispositions concernant la FC 01.1.1 (observations sur le besoin technologique pour l'additif spécifique, le type spécifique de produit alimentaire dans la FC où l'additif alimentaire est utilisé et la limite maximale nécessaire pour réaliser la fonction de stabilisant); (vi) le projet et l'avant-projet de dispositions dans la NGAA dans les FC 09.0 jusqu'à FC 16.0, à l'exception des additifs ayant les fonctions technologiques de colorant ou édulcorant, adipates, nitrites et nitrates et les dispositions concernant la FC 14.2.3; et (vii) l'avant-projet des dispositions concernant la FC 1.1.2 à l'exception des dispositions relatives aux additifs alimentaires ayant la fonction de colorant et édulcorant.